



Communiqué de presse

Bilan National des Entreprises | Janvier - Juin 2026

Construction : les défaillances refluent, mais ce sont désormais des entreprises installées qui tombent

Paris, le 17 juillet 2026 - Le CNGTC, Infogreffe et Xerfi publient les données du Baromètre national des entreprises pour le premier semestre 2026. La construction se distingue par un signal rare : c'est le seul secteur où les procédures collectives diminuent (- 1,2 %). Un répit en trompe-l'œil, car les entreprises qui font défaut sont de plus en plus anciennes, avec un âge moyen qui bondit de dix-neuf mois sur un an.

Le seul secteur qui réduit ses défaillances (- 1,2 %)

Au premier semestre 2026, **la construction est le seul secteur à voir ses ouvertures de procédures collectives reculer (- 1,2 %)**, à contre-courant d'une tendance nationale à la hausse (+ 4,8 %).

Les radiations restent également parmi les plus contenues, avec une progression d'environ 10,7 %, loin des envolées observées ailleurs (+ 24,8 % à l'échelle nationale). **En revanche, la création d'entreprise marque le pas** : les

immatriculations sont en légère baisse (- 2,3 %), l'envie d'entreprendre restant pénalisée par un climat d'investissement attentiste.

Des entreprises en difficulté de plus en plus matures

Derrière ce reflux des défaillances se cache une évolution préoccupante : **l'âge moyen des entreprises en difficulté atteint 8,1 ans, en hausse de dix-neuf mois** par rapport au premier semestre 2025, l'un des allongements les plus marqués tous secteurs confondus. Ce ne sont plus seulement de jeunes structures qui disparaissent, mais des acteurs établis.

Avec 7 087 procédures ouvertes et 24 243 salariés concernés, **la construction reste par ailleurs le premier secteur en volume d'emplois touchés (19,3 % du total).**

Un environnement encore sous contrainte

L'institut d'études Xerfi anticipe une **croissance lente en 2026**. Le cycle électoral pèse sur l'investissement public et sur les nouvelles autorisations d'urbanisme, au détriment des travaux publics et du non-résidentiel neuf. Dans la rénovation, **la baisse budgétaire et l'instabilité du dispositif MaPrimeRénov' freinent l'activité.**

La construction de logements offre toutefois un point d'appui, portée notamment par le prêt de 24 milliards d'euros obtenu par Action Logement en juin 2025 pour financer 200 000 logements sociaux et en réhabiliter 200 000 autres d'ici 2027. Xerfi attend une reprise plus nette en 2027-2028.

Tous secteurs confondus, un entrepreneuriat entre dynamisme des créations et explosion des radiations

- **Une dynamique de création vigoureuse** : avec 342 047 immatriculations enregistrées au cours du semestre, soit une

progression de 6,9 % sur un an, le tissu entrepreneurial reste robuste, en dépit d'un contexte conjoncturel exigeant.

- **Une progression maîtrisée des défaillances** : l'ouverture de 34 322 procédures collectives (+ 4,8 %) marque un ralentissement notable par rapport aux hausses significatives de 2024. Le profil des entreprises touchées révèle une maturité accrue, l'âge moyen s'établissant désormais à 8,3 ans (+ 8 mois à un an d'intervalle).
- **Une augmentation structurelle des radiations** : le volume global des radiations s'élève à 305 225 (+ 24,6 %), un phénomène principalement porté par les radiations d'office (+24,8 %, représentant 44 % du total) et volontaires (+20,9 %).
- **Des disparités sectorielles et territoriales marquées** : les secteurs de l'information-communication et du conseil soutiennent la création, contrastant avec le repli de l'hôtellerie-restauration et des activités financières. Géographiquement, si le Grand Est et l'Auvergne-Rhône-Alpes concentrent les points de vigilance relatifs aux défaillances, les territoires d'outre-mer affichent une vitalité pérenne.

Méthodologie du bilan national des entreprises :

Réalisé par Xerfi à partir des informations statistiques brutes des bases de données contrôlées et certifiées des greffes des tribunaux de commerce, le Baromètre National des Entreprises (BNE) propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France (hors Alsace et Moselle) au cours de l'année 2024. Les informations fournies via Infogreffe concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées du Registre du Commerce et des Sociétés au 1er semestre 2026. Le traitement et l'analyse de ces données sont réalisés par Xerfi.

À propos du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce :

Présidé par maître Bertrand Dubujadoux, le CNGTC est l'organisme représentatif des greffiers des tribunaux de commerce, exerçant dans les 142 greffes répartis sur l'ensemble du territoire français. Le CNGTC agit en faveur de la modernisation de la justice commerciale, avec notamment la création du Tribunal digital, et au profit de la transparence économique et de la sécurité des affaires, avec son Observatoire statistique. La profession exerce un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de l'économie française en accompagnant chaque moment important de la vie des entreprises. Sa raison d'être est d'agir au quotidien auprès des greffiers des tribunaux de commerce, pour un service public efficace et innovant. Les greffiers, membres de la juridiction consulaire, assurent notamment la tenue du registre des sûretés mobilières ainsi que celle du registre du commerce et des sociétés, qui réunit plus de 7 millions d'entreprises et délivrent l'extrait Kbis, acte à valeur authentique. <https://www.cngtc.fr/>

À propos de Xerfi :

Xerfi est le leader français des études et de l'analyse économique, sectorielle et stratégique. Xerfi s'appuie sur des équipes d'experts de premier plan et son professionnalisme repose sur la précision de ses données, la rigueur de ses prévisions et de ses analyses, l'excellence de ses études et de ses synthèses et la pertinence de ses préconisations. Xerfi entend ainsi réduire l'incertitude dans la prise de décision stratégique des entreprises et transformer la décision en résultats. Pour plus d'informations : <https://www.xerfi.com>

À propos d'Infogreffe :

Créé en 1986, Infogreffe est le Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des greffes des tribunaux de commerce français. La raison d'être d'Infogreffe : développer avec les greffiers des tribunaux de commerce la plateforme numérique référente au service de l'activité économique. Infogreffe peut compter sur plus de 2 000 collaborateurs répartis dans les 142 greffes des tribunaux de commerce implantés en métropole et dans les DOM. Présidé par Me Dieudonné Mpouki, ses services en ligne accompagnent les entreprises et facilitent les moments clés de leur développement. Les produits et services dématérialisés d'Infogreffe répondent à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité pour favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.infogreffe.fr